

LA BANQUE DE FRANCE Publiée le mercredi 19 Octobre 2016 - Vu sur le web **LANCE LES** **CORRESPONDANTS TPE**

"La Banque de France s'engage auprès des très petites entreprises. Toutes les TPE seront les bienvenues y compris celles dont l'activité est en essor, mais qui ont besoin d'informations adaptées à leur croissance et à leur taille", annoncée François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, lors de la nomination des Correspondants TPE .

Le poids des TPE en France est important : au nombre de 3 millions, elles représentent environ **20% de la valeur ajoutée produite par l'ensemble des entreprises en France et 20% des salariés.**

Cependant, selon différentes enquêtes, le comportement de ces très petites entreprises montre, tant en termes de gestion que d'accès au crédit, que leur potentiel de développement reste important, sous réserve d'un accompagnement adapté.

Formés spécifiquement pour cette mission, les Correspondants TPE de la Banque de France seront ainsi à la disposition des chefs d'entreprise pour **les orienter vers le service ou le réseau professionnel adéquat quelle que soit leur problématique** : création d'entreprise, financement, transmission, développement, gestion, analyse du secteur, prévention et traitement des difficultés.

Pour mieux remplir leur mission, **des contacts spécifiques ont été noués** entre la Banque de France et les Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Centres de Gestion Agréés, organismes de financement (classiques et participatifs) et de cautionnement, assureurs crédit, fédérations patronales, experts-comptables, administrations publiques...

Cet accompagnement vient s'ajouter au dispositif existant de Médiation du Crédit, centré sur la prise en charge des difficultés d'accès au crédit des entreprises.

Pour le joindre : TPE34@banque-france.fr et un numéro unique : 0800 08 32 08 (service et appel gratuits)

Les Correspondants TPE de la Banque de France sont à la disposition des dirigeants de TPE pour les accompagner dans leur développement, afin d'analyser la nature de leurs besoins et de les orienter vers les organismes compétents pour répondre au mieux à leur situation. Leur action est d'abord préventive.